




Thierry Moers
le secrétaire national

INFORMATION AU PERSONNEL ROULANT
LA DIRECTION EST RESPONSABLE DE CETTE SITUATION



cheminots@cgsp.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots

Information au personnel roulant

La direction est responsable de cette situation

La situation sur le terrain se détériore de jour en jour, depuis de nombreux mois nous interpellons la direction dans chaque comité d'entreprise PPT, en sous-commission paritaire et en commission paritaire régionale.

Les directions prennent acte mais ne donnent aucune réponse à nos interpellations.

Le climat sur le terrain est au bord de la rupture, à force de tirer sur l'élastique.

La direction est bien responsable de ces faits :

- Compression des services en séries
- Augmentation de productivité dans les prestations
- Non-respect des temps règlementaires dans les prestations
- Octroi des libertés prévues en séries (CX et RX)
- Octroi des 4/5
- Octroi des congés
- Octroi des formations (langue, matériel,)
- Aménagement fin de carrière
- Prime eco-driving
- Organisation d'un examen de conducteur principal
- Organisation d'une passerelle conducteur de manœuvre à la ligne
- Implémentation de Linda
- Respect du 541
- Problème avec les OCC et RTTM (communication)
-

La direction doit revoir sa copie et répondre aux demandes du terrain légitimes pour le bien-être de nos cheminots.



**La CGSP/ACOD appelle tous les cheminots
à se mettre en grève ce 5 octobre.**

Nous devons démontrer tant au gouvernement qu'à la direction que ce que réclament les cheminots, ce sont des moyens simples pour faire face aux défis de demain pour un service public de qualité.

Ces moyens pourront systématiquement résoudre beaucoup de problèmes au niveau de nos demandes du terrain y compris l'augmentation du pouvoir d'achat
Stop aux économies sur le dos des cheminots



TOUS EN GRÈVE LE 5 OCTOBRE.

Nous devons être entendus et pour cela nous devons montrer notre mécontentement.

Le secrétaire national

Moers Thierry



N'hésitez pas à contacter votre délégué ou votre secrétaire régional pour de plus amples informations.